

# millevaches

AUTOMNE  
2016

JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



Vivre local  
s'apprend aussi  
à l'école !



Mieux vivre  
dans les bourgs



Valentin,  
une vocation  
agricole



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Parc  
naturel  
régional  
de Millevaches  
en Limousin

# Sommaire

S'informer

P. 3

Vivre local s'apprend aussi à l'école

P. 4

L'aide sur le bâti ancien se poursuit

P. 4

Forêts anciennes : préserver la biodiversité

P. 5

Le 8 octobre, c'est le Jour de la Nuit

P. 6

S'investir  
Une nouvelle gouvernance

P.8

Approfondir  
Mieux vivre dans les bourgs

P. 10

Rencontrer  
Valentin,  
une vocation agricole

P. 11

Découvrir  
Portrait(s)  
de Faux-la-Montagne

## Édito



En juin dernier,



le Président de la Nouvelle Aquitaine, a souhaité rassembler les cinq Parcs naturels régionaux de la grande région. À cette occasion, Alain Rousset a rassuré les Présidents des PNR en leur confirmant le soutien régional et en valorisant leur ingénierie qualifiée en matière de développement durable. La Région est un partenaire indispensable aux PNR, que ce soit en termes de financement ou d'accompagnement des projets. Un nouveau contrat fixant les règles d'intervention entre la nouvelle Région et les Parcs naturels régionaux sera connu en fin d'année. Le soutien des Départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne nous a également été réaffirmé ces dernières semaines dans l'objectif d'approuver la nouvelle charte du Parc. C'est bien dans cette optique que la nouvelle gouvernance est en train de se dessiner (voir pages centrales). Bonne lecture.



**Philippe Connan**

**Président du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin**

*Venant des quatre coins de France et même d'Europe, plus de 2000 personnes se sont rendues à la Maison du Parc entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août.*



Photo : Emmanuelle Mayer



**Millevaches**, Journal trimestriel du  
PNR de Millevaches en Limousin

Tél. : 05 55 96 97 00 - [www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)  
7 route d'Aubusson - 19290 Millevaches

**Directeur de publication** : Philippe Connan

**Coordination** : Marie Mazurier et Emmanuelle Mayer (collectif Zélie)

**Rédaction** : Emmanuelle Mayer & Hélène Richard (collectif Zélie),  
en collaboration avec les techniciens du Parc naturel régional

**Photo de couverture** : Emmanuelle Mayer

**Identité graphique du Parc** : Iti communication, Limoges

**Réalisation de ce numéro** : Émilie Lordemus (collectif Zélie)

**Impression** : Fabrègue, Saint-Yrieix-La-Perche

**Tirage** : 19 000 exemplaires, imprimés sur papier PEFC

Dépôt légal à parution - ISSN : 1774-6876

# Vivre local s'apprend aussi à l'école !

L'année 2015-2016, écoliers et collégiens ont travaillé sur les circuits-courts (alimentation, bois, construction...) grâce aux programmes éducatifs du Parc. Le 27 juin, 3 classes ont présenté leurs projets à la Maison du Parc.



Ils sont tous là, sagement assis en attendant le début des exposés. C'est la classe unique de Gentioux-Pigerolles qui commence. Des panneaux colorés plein de photos relatent leurs découvertes sur l'alimentation locale : notions de jardinage mais aussi de diététique avec l'élaboration d'un menu local, comme l'expliquent Léonie et ses amis. Après un film d'animation réalisé par leurs soins, la classe unique de Nedde prend le relais. Son sujet : les insectes, suite à une visite de la Cité des insectes. Baptiste, Mathis, Jeanne, Justine, Nina et les autres expliquent le mode de défense et le régime alimentaire des petites bêtes : coprophage, xylophage, phytophage, carnassier... De quoi se défendre contre les envahisseurs des jardins et utiliser les auxiliaires ! Ils proposent également un quiz où certains élèves de l'assistance révèlent leurs incroyables compétences d'entomologistes et leurs astuces de jardiniers. « *Les enfants du Parc ont une connaissance de la nature bien plus importante que les citadins de leur âge* », confirme l'institutrice de Gentioux. Les CM1-CM2 de St Marc-à-Frongier ont choisi d'aborder les circuits courts sous l'angle de la construction et de l'architecture. Swan et ses camarades décrivent ainsi les matériaux locaux et montrent leurs travaux de plans et maquettes. Comme l'a annoncé Philippe Connan, Président du Parc, en début de journée, il s'agissait à travers ce programme de « *former les élèves pour qu'ils deviennent des écocitoyens qui utilisent les ressources locales* ». Après ces présentations, place au pique-nique, avant de rire devant le spectacle *Chenille mon amour* qui a, pour décor, un vrai potager de plantes... locales !



## Chenille Mon Amour

Voilà un spectacle pour petits et grands qui allie mime, cinéma muet et marionnette autour d'un vrai jardin miniature. Où il est question de la rencontre entre deux jardiniers et une chenille... Mais qui est donc cette nouvelle arrivée ? Bien vite, ils font connaissance et se découvrent des points communs : la gourmandise, le plaisir des sens... Mais la cohabitation sera pleine de rebondissements. On rit et on s'émerveille dans cet univers qui fait référence à Charlie Chaplin et Guignol.

Cie Amarante

Juliette Lapeyre, 06 07 80 94 01

juliettalenvers@gmail.com

www.compagnie-amarante.com



## 365 élèves sensibilisés aux circuits-courts

269 élèves (15 classes) de 11 écoles primaires du territoire (Le Lonzac, Treignac, Tarnac, Felletin, Le Monteil-au-Vicomte, la Nouaille, Flayat, St Marc-à-Frongier, Gentioux-Pigerolles, Sussac, Nedde) et 96 élèves de 3 collèges (Felletin, Crocq, Merlines) ont participé aux différents programmes éducatifs du PNR sur les circuits-courts durant l'année scolaire 2015-2016.

Delphine Moreau, 05 55 96 97 26  
d.moreau@pnr-millevaches.fr

## L'aide sur le bâti ancien se poursuit

Plus qu'un an pour bénéficier des subventions de l'opération *Restauration et valorisation du patrimoine bâti* en partenariat avec la Région Nouvelle Aquitaine. Le Parc propose aux particuliers et collectivités une aide technique et financière. Elle concerne la restauration de toitures, maçonneries et menuiseries extérieures des bâtiments habitables construits avant 1914 et des moulins. L'objectif étant de conserver les caractéristiques de l'architecture rurale traditionnelle du territoire. C'est pourquoi les bâtiments ne doivent pas avoir subi de modifications altérant leur conception d'origine et présenter au moins une façade visible de la voie publique. Il faut déposer un dossier avant tout commencement de travaux, qui doivent être réalisés par des artisans professionnels. Plus d'infos sur [www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)

Fanny Couégnas, 05 55 96 97 31  
f.couegnas@pnr-millevaches.fr

### Rivières sauvages

L'artificialisation des rivières est généralisée en Europe. Restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et conserver nos usages de l'eau est important. Nous nous concentrons cependant à réparer et trop peu à conserver les milieux en bon état. C'est chose faite ! Le Département de la Creuse vient de labelliser officiellement *Rivières Sauvages* deux cours d'eau du territoire : la Gioune et le Pic. Un partenariat entre de nombreux gestionnaires permettra le maintien et la prise en compte de ce patrimoine naturel d'exception.

[www.rivieres-sauvages.fr](http://www.rivieres-sauvages.fr)

Guillaume Rodier, 05 55 96 97 01  
g.rodier@pnr-millevaches.fr

### NATURE

## Forêts anciennes : préserver la biodiversité

Le Parc a répondu à l'appel à projets *Forêts anciennes ou présumées anciennes riches en biodiversité* afin de pouvoir favoriser une gestion conciliant économie forestière et maintien de la biodiversité sur ses 9,5 % de forêts présumées anciennes. En effet, le Parc, dans le cadre d'un projet collectif avec l'Ipamac (association des Parcs du Massif Central) a identifié les forêts déjà présentes vers 1850. Il s'agit donc d'une définition de l'ancienneté qui porte sur la notion de maintien de l'état boisé. Ceci ne signifie pas que ces forêts sont aujourd'hui diversifiées. Elles peuvent avoir été récemment transformées dans un objectif de production. Il en ressort que, de tous les Parcs du Massif Central, Millevaches est celui qui possède le moins de surface boisée au XIX<sup>e</sup> siècle (6,7%) et qui a connu le plus fort taux de reboisement en 150 ans. Aujourd'hui, le territoire du PNR est boisé à 55 %, majoritairement en résineux (ce qui est inversement proportionnel au reste du Limousin) et une pression constante s'exerce sur les massifs feuillus. Les travaux programmés sur 2 ans et demi dans le cadre de l'appel à projet débutent par l'amélioration des connaissances, puis par la rédaction de notices pour chaque site. Un observatoire participatif verra le jour en 2018.

Cathy Mignon-Linet, 05 55 96 97 06  
c.mignon-linet@pnr-millevaches.fr



La sortie du livret d'accompagnement « **La lande du Puy Raynaud et les Moulins de Clairavaux** » est l'occasion de parcourir des sentiers en découvrant les richesses patrimoniales du village creusois de Clairavaux. En route !

## ÉVÉNEMENT

# Le 8 octobre, c'est le Jour de la Nuit

Engagé en faveur de la protection de la biodiversité et du ciel nocturne, le Parc participe depuis 6 ans à l'événement national qu'est *le Jour de la Nuit*. Le 8 octobre, des animations sont donc prévues aux quatre coins du territoire ! À Millevaches, Antoine guidera les visiteurs sur la piste des mammifères nocturnes (19h, Maison du Parc). À Vallière, la nuit sera l'atmosphère idéale pour une soirée contée (20h, étang de Masvaudier). À Lacelle, une soirée d'observation des étoiles permettra d'apprécier la qualité du ciel (20h, place de la gare) et à Flayat, l'observation de la voie lactée sera suivie d'une projection et d'une exposition photo (20h, espace Alain Fauriaux). En amont, le jeudi 6 octobre, l'espace Info Énergie propose un spectacle convivial mêlant humour, jonglerie et savoirs avec la conférence gesticulée *Alibaba et les 40 pollueurs* (20h, salle polyvalente de Meymac). Autant de manifestations qui permettent de se rendre compte de l'importance de conserver des nuits noires !

Réservations conseillées au 05 55 96 97 00.



## Éclairer juste ce qu'il faut, quand il faut !

Jeudi 6 octobre, le Parc organise à Meymac une journée sur l'éclairage public pour les élus communaux et les services techniques du territoire. En partenariat avec les syndicats d'énergie et l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN), le contexte et les enjeux de l'éclairage public seront présentés avant un échange autour des pratiques durables, des solutions techniques et des possibilités de financement des projets de modernisation.

**Léo Baudon, conseiller en énergie partagé, 05 55 96 97 11**  
[cep@pnr-millevaches.fr](mailto:cep@pnr-millevaches.fr)



Photo : Emmanuelle Mayer

# Une nouvelle gouvernance

**Philippe Connan, 61 ans, a été élu Président du Parc naturel de Millevaches le 22 mars 2016. Il revient sur son parcours et précise son projet.**

## ***D'où venez-vous ?***

### ***Quel est votre parcours ?***

Je suis nantais. À la retraite depuis 6 mois, j'avais créé mon entreprise de conseil en développement économique, après avoir été directeur d'une coopérative d'achat. Je connais donc bien le monde de l'entreprise ainsi que l'économie sociale et solidaire. À Nantes, j'ai aussi créé une association de défense de l'environnement, que j'ai présidée. Je viens plutôt de l'écologie urbaine. Mais en 2003, nous avons acheté avec ma femme sur la commune de St-Sulpice-les-Bois. Nous y venons en vacances, puis en 2007, nous nous sommes installés à temps plein. J'ai beaucoup exploré le territoire, à pied, à vélo et à moto... Je connais pratiquement toutes les communes du PNR ! Politiquement, je suis conseiller municipal de St-Sulpice-les-Bois.

### ***Quelles sont vos valeurs ?***

Je suis environnementaliste avant tout, mais aussi profondément humaniste, car on ne fait rien sans les autres, et libéral, car je suis convaincu que l'économie est un moteur essentiel. Les Parcs existent parce que, derrière, il y a de l'activité économique, qui génère de l'argent public, qui est redistribué sur ce territoire particulier, parce qu'émblématique.

### ***Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir Président du Parc naturel de Millevaches ?***

Je voulais m'impliquer au sein du Parc naturel régional pour rendre au territoire ce qu'il m'apporte chaque

matin quand je me lève. C'est pour cette raison que j'ai rejoint le conseil municipal de St-Sulpice-les-Bois, commune adhérente. Avec un petit groupe d'élus, nous souhaitons une gouvernance qui s'appuie davantage sur les communes et les communautés de communes. C'est avec ce projet de nouvelle gouvernance que je me suis présenté au vote.

### ***En quoi consiste cette gouvernance ?***

Les missions de la présidence sont partagées avec les membres d'un bureau restreint grâce à des délégations. Sur les 10 membres de ce bureau restreint, 5 sont issus des collèges Région et Départements, et 5 des collèges Communes et Intercommunalités. Tous ont signé un contrat de délégation, comprenant le suivi de missions précises et des objectifs à atteindre.

### ***Quelle est votre vision du territoire ?***

Je trouve qu'il est remarquable et banal à la fois. J'emploie le mot banal, car ce que nous avons est finalement assez commun : nous n'avons pas d'éléphants, mais des loutres, pas le château de Versailles, mais du petit patrimoine, pas la mer, mais des lacs, etc. Ce qui le rend remarquable, c'est la somme de tout cela. Nous avons une incroyable diversité d'espèces naturelles et de paysages, un immense patrimoine bâti et culturel. Je suis persuadé que ce territoire est l'un des biotopes français les plus riches, notamment parce qu'il est peu peuplé. Cela pourrait nous permettre de déposer une candidature pour être reconnu

comme une réserve de ciel étoilé par exemple. Mais il y a aussi des humains sur ce territoire, et nous souhaitons que l'économie valorise au mieux les ressources locales et créent de la valeur ajoutée. C'est l'objet de notre politique en faveur des circuits courts, de la filière sarraisin, du design en bois local...

### ***Quel est votre programme ?***

Mon programme est tout naturellement l'application de la nouvelle charte. Mais pour cela, mon premier travail est de faire voter cette charte ! Ensuite, il nous faut enclencher les 9 mesures phares qu'elle contient. Les mesures sont maintenant encadrées par des indicateurs pour pouvoir les évaluer. C'est une évolution par rapport à la charte précédente. Nous sommes d'ailleurs en train de déployer un logiciel informatique d'évaluation. Sans s'enfermer dans des cadres trop stricts, je trouve essentiel de se doter d'objectifs, de plans d'actions pour les atteindre, et d'indicateurs pour les évaluer.

### ***Comment le Parc va-t-il trouver sa place dans la Nouvelle Aquitaine ?***

Nous avons rencontré Alain Rousset qui nous a rassurés. S'il ne va pas empêcher les métropoles de se développer, il a réaffirmé la nécessité d'avoir en face des territoires ruraux exemplaires et innovants. Notre PNR est à ce titre reconnu et je salue Christian Audouin, qui a fait un travail important. J'ai la chance de prendre la présidence d'un Parc qui fonctionne bien, avec une équipe pluridisciplinaire et impliquée.

Le Bureau restreint est composé de :

**Philippe CONNAN** (Commune de St-Sulpice-les-bois), Président / **Geneviève BARAT** (Région Nouvelle Aquitaine), Vice-Présidente / **Nathalie DELCOUDERC-JUILLARD** (Région Nouvelle Aquitaine), Vice-Présidente / **Christophe ARFEUILLERE** (Département de la Corrèze) Vice-Président / **Jérémy SAUTY** (Département de la Creuse), Vice-Président / **Catherine MOULIN** (Communauté de communes Creuse-Grand-Sud), Vice-Présidente / **Fabienne GARNERIN** (Commune de Meymac), Vice-Présidente / **Gérard PONS** (Commune d'Eymoutiers), Vice-Président / **Jérôme ORVAIN** (Région Nouvelle Aquitaine), Secrétaire / **Bernard POUYAUD** (Communauté de communes Bugeat-Sornac-Millevalches au coeur), Secrétaire.



### Gérard Pons, vice-Président du Parc naturel régional

#### **Quelles sont vos responsabilités politiques ?**

Je suis adjoint au maire d'Eymoutiers et vice-Président au bureau du PNR. Je représente les communes de la Haute-Vienne. Le Département de la Haute-Vienne souhaite participer à nouveau au Parc et nous saluons ce retour. C'est très important pour nous, les communes haut-viennoises, de nous impliquer au Parc, dont nous sommes des membres historiques, car la préservation de nos patrimoines est au coeur de nos actions. A Eymoutiers, nous avons un projet de réseau de chaleur avec les plaquettes de nos forêts, nous avons signé la charte zéro pesticides, l'école s'investit dans les actions éducatives du Parc, nous avons un projet de charte paysagère...

#### **Sur quels projets travaillez-vous au Parc ?**

Je m'occupe particulièrement des Villes-Portes. Nous souhaitons en effet mettre en réseau les 4 villes portes : Felletin, Meymac, Eymoutiers et bientôt Treignac. Nous sommes des bourgs de tailles similaires, situés sur les grands axes. C'est pourquoi nous voulons travailler en partenariat et devenir de véritables vitrines du Parc. Par exemple avec une communication spéciale et commune des offices de tourisme, pourquoi pas un circuit touristique pour nous relier... Nous en sommes au début du travail.

#### **Quel sujet vous intéresse particulièrement dans la nouvelle charte ?**

Arrivé de Paris à 22 ans pour me mettre au vert, je me suis installé avec ma femme en élevage ovin en 1980. C'est donc naturellement le volet agricole qui m'intéresse. Si l'on a encore des paysages, c'est grâce à l'agriculture, qu'il est donc important de soutenir. Cessons d'accabler les agriculteurs. Les plantations de forêts des années 50-60 sont arrivées à maturité, l'expansion se termine, on arrive donc à un équilibre paysager entre pâturages et forêts.



### Nicolas Thierry, vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine, en charge de l'environnement et de la biodiversité

#### **Quel est le projet de la Région Nouvelle Aquitaine pour ses Parcs naturels régionaux ?**

Cette nouvelle mandature va être l'occasion de redéfinir une nouvelle politique régionale en faveur des PNR. Ces derniers, au nombre de cinq si l'on prend en compte le futur PNR Médoc, couvrent 14% de la surface de la Nouvelle Aquitaine ! Ces territoires sont l'occasion d'expérimenter des politiques innovantes visant à réconcilier certaines activités humaines que l'on a trop tendance à opposer. Nous devons sortir des logiques stériles qui consistent à organiser une forme de confrontation entre la préservation de la nature, le développement économique et le bien être social. Cet objectif politique posé, chaque PNR, au regard de ses atouts, bénéficiera d'une feuille de route précise co-construite avec le Conseil Régional.

#### **En tant que vice-Président en charge de l'environnement et de la biodiversité, c'est à vous que reviennent les Parcs naturels régionaux. Qu'est-ce qui vous motive dans cette fonction ?**

Je pense que les Parcs naturels régionaux ont la capacité d'ouvrir un nouveau champ des possibles pour la Nouvelle Aquitaine. Ce n'est pas un hasard si la Fédération des PNR a choisi comme devise «une autre vie s'invente ici». Cet état d'esprit me convient très bien et c'est d'ailleurs ainsi que j'appréhende mon mandat régional, en tentant justement de démontrer que des solutions existent pour sortir de la permanence des différentes crises que nous vivons.

#### **Quels sont les atouts du plateau de Millevalches et comment peut-il trouver sa place dans une région si vaste, avec des territoires comme la côte atlantique et le massif des Pyrénées ?**

Le PNR de Millevalches abrite un plateau montagnard et des piémonts. Ce massif granitique est une immense tête de bassin de grands cours d'eau tels que la Dordogne, la Corrèze, la Vézère, la Vienne ou encore la Creuse. La préservation de cet espace territorial est primordial, car ce n'est rien de moins que le château d'eau de la Nouvelle Aquitaine. Au-delà de cet aspect, et pour prendre un autre exemple, le PNR s'est fixé dans sa charte l'objectif de valoriser le patrimoine culturel de son territoire. Cet apport et ce travail sont précieux au moment où la Nouvelle Aquitaine doit construire une identité propre, qui sera au carrefour de l'histoire des territoires qui la compose.



**URBANISME**



illustrations : l'Arban



# Mieux vivre dans les bourgs

**Le Parc accompagne les communes qui souhaitent revitaliser leurs bourgs à travers l'organisation de balades commentées et la réalisation d'études, comme celle réalisée à Peyrelevade par la coopérative L'Arban. Pour que les centres-bourgs (re)deviennent et restent des lieux de vie et d'échanges.**

On se désole souvent en traversant un village plein de maisons abandonnées. On s'inquiète quand des commerces ne sont pas repris, des bâtiments sont fermés. Comment faire pour remettre de la vie dans ces bourgs ? « *Il n'y a pas de réponse unique. La solution s'élabore au cas par cas et passe par la réflexion collective avec les habitants* » estime Florence Leplé, chargée de mission paysage. Pour ce faire, le Parc s'associe aux CAUE (Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), pour organiser des balades commentées avec les élus, les habitants et des personnes ressources. Le but : regarder d'un autre œil le bourg et commencer à percevoir des problématiques d'urbanisme. « *Urbanisme est un mot qui fait peur et paraît inapproprié dans nos territoires ruraux... la balade commentée permet de découvrir le vocabulaire et les enjeux, c'est une amorce pour aller plus loin, par exemple initier des projets sur un espace, un bâtiment stratégique ou une réflexion lors du lancement d'un document d'urbanisme* » explique Florence. C'est d'autant plus d'actualité que les documents d'urbanisme

communaux vont devoir évoluer vers des PLUi (Plans locaux d'urbanisme intercommunaux). Deux balades ont été organisées à St Angel et Peyrat-le-château, avec une vingtaine de participants à chaque fois. Une troisième est prévue à Royère-de-Vassivière.

## Remobiliser le bâti vacant

La problématique des centres-bourgs est également au cœur du projet de l'Arban, coopérative qui se définit comme un atelier permanent d'urbanisme et d'habitat sur la Montagne limousine. En 2014-2015, l'Arban a ainsi réalisé une étude-action sur la mobilisation des bâtiments vacants dans les bourgs de La Villedieu, Faux-la-Montagne, St-Marc-à-Loubaud, St-Yrieix-la-Montagne et La Nouaille. Pour cela, l'équipe a étudié ce qui fait la qualité de vie dans les bourgs, à travers des entretiens avec les habitants, les bailleurs sociaux, les agents immobiliers, et des ateliers collectifs pour faire émerger des orientations d'aménagement et des lieux de projets. En parallèle, elle a réalisé une enquête pour identifier le type d'occupation du bâti. Cela a débouché sur des préconisations très précises et quelques projets concrets : La Renouée à Gentioux et les maisons intergénérationnelles à Faux-la-Montagne.

## Approche participative à Peyrelevade

En travaillant sur le devenir de l'ancienne maison de retraite (devenue un Centre d'accueil de demandeurs d'asile et une maison des associations), la commune de Peyrelevade a compris que questionner le devenir d'un bâtiment n'est pas juste une problématique d'aménagement ou d'équipement mais bien d'usage et de fonctionnement. D'où son envie d'élargir le point de

vue à tout le bourg, à travers un nouveau travail mené par l'Arban dans le cadre de l'opération *Habiter mieux les bourgs*, proposée par le Parc et financée par le Massif Central et la Région Nouvelle-Aquitaine. L'étude a commencé par un temps de diagnostic et de partage des regards. « *Cette approche, participative et transversale, peut être reprise par d'autres communes* » remarque Florence Leplé. Pour résumer, on peut dire que le bourg de Peyrelevade offre l'accès aux commerces et aux services et qu'il est un lieu de vie grâce aux cafés et aux associations, mais que la forme étalée du bourg ne facilite pas le lien social. Il manque une place pour déployer un marché et faire des animations, ainsi que des possibilités pour pratiquer le bourg à pied. Enfin, on ne sait pas toujours où commence et où finit le bourg.

### Densifier réduit l'empreinte écologique

« *Nous avons abouti à un consensus sur la nécessité de faire vivre les places, notamment celle du Prabé, qui va être réaménagée et sur le besoin de contenir le bourg, avec une extension sous la maison de retraite. Nous avons également questionné le devenir de 3 bâtiments, afin de voir quelles fonctions ils pourraient*

*trouver* » explique Jérémy Veyret, conseiller municipal qui a participé. L'équipe de l'Arban travaille actuellement sur ces 3 projets. « *Au-delà des aspects économiques et sociaux, c'est important de densifier les bourgs, car cela permet d'optimiser les réseaux, que ce soit les routes, l'assainissement, l'électricité, le téléphone, la fibre... Cela a un impact écologique positif* » rappelle Jérémy, qui est salarié de *L'entraide du plateau* et président d'*Énergies pour demain*. Écologie, économie et lien social se rejoignent donc... Revitaliser un centre-bourg, voilà un vrai projet de développement durable !

## Le Parc et les CAUE officiellement partenaires

Le Parc a formalisé son action avec les CAUE (Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) des 3 départements limousins à travers la signature d'une convention quadripartite, qui officialise le partenariat permanent entre le Parc et ces acteurs majeurs de l'aménagement du territoire. Et ouvre de nombreuses perspectives !



## 3 questions à Stéphane Grasser,

*directeur de la Scic (Société coopérative d'intérêt collectif) d'habitat et d'urbanisme l'Arban*

*Les élus n'osent pas toujours limiter l'extension des bourgs au motif que les gens souhaitent de l'espace type parcelle pavillonnaire. Comment faire ?*

Dès que l'on parle de contenir l'étalement d'un bourg, on entend toujours que les gens veulent de l'espace, qu'ils ne viennent pas à la campagne pour s'entasser dans un bourg. Pourtant il reste souvent des possibilités ; à Peyrelevade, dans l'emprise actuelle du bourg, il reste assez d'espace disponible pour construire une maison avec jardin pendant encore 20 à 30 ans au rythme actuel de construction. Par ailleurs, contrairement à ce que l'on croit, tout le monde ne veut pas de l'espace ni un jardin trop grand. Ensuite, les hameaux offrent des possibilités de bâti plus isolé ou de foncier. Enfin on peut mettre à disposition des jardins à cultiver et des espaces d'agrément pour les habitants des centres anciens.

*On ne se pose pas forcément la question de l'accès à la nature en zone rurale. Qu'en est-il ?*

Les urbains qui arrivent à la campagne se rendent compte que les chemins ne sont pas forcément faciles d'accès, que les champs sont privés, que la forêt est exploitée. La nature n'y est pas si accessible en dehors des sentiers de randonnée, pour une simple petite balade digestive ! Pouvoir cheminer autour d'un bourg et profiter du paysage est une vraie nécessité. Quant aux aires de jeux pour enfants, la plupart des élus n'y pensent pas. Pourtant, disposer d'un espace vert de qualité, c'est important dans un bourg rural.

*Comment favoriser les moyens de déplacements doux dans les bourgs ?*

À Peyrelevade, il y a 2 mini-centres, du coup les gens prennent leur voiture pour traverser le bourg. Dans ce genre de situation, plusieurs réponses sont possibles, sachant toutefois que les comportements évoluent lentement : créer des aires de stationnement pour que ce soit plus facile de se garer, relier les zones avec des commerces et services supplémentaires, ou encore proposer des solutions alternatives de déplacement. À Peyrelevade, il a été évoqué la création d'un point multi-modal sur la place du Prabé, avec l'arrêt de bus, une aire de covoiturage, le point de départ des circuits de randonnée et pourquoi pas des vélos électriques.



AGRICULTURE

## Valentin, une vocation agricole

À seulement 20 ans, Valentin Paillard a repris les rênes de l'exploitation familiale de brebis et vaches limousines sur la commune de Sornac (19).

Il a 21 ans et il en veut. « *Il faut être confiant, sinon c'est pas la peine !* ». Son parcours coule de source : fils et petit-fils d'agriculteur, il sait dès le collège qu'il veut reprendre l'exploitation, qui compte alors 50 vaches et 250 brebis, sur une centaine d'hectares. Il se forme au lycée des Vaseix (87) avec le projet de s'associer en Gaec avec son père. Mais pour vivre à deux sur la ferme, il faut augmenter le cheptel. Or ils ne peuvent pas produire plus d'alimentation pour le bétail et souhaitent être le plus autonome possible. Il faut donc de nouvelles terres, mais « *beaucoup de jeunes agriculteurs se sont installés ici, je suis un peu le dernier* ». Père et

fils travaillent avec la Safer<sup>1</sup> pour repérer des terres proches, mais boisées ou en taillis, puis contacter les 7 propriétaires concernés et les convaincre de vendre leurs parcelles. Un travail de patience qui porte ses fruits. En accord avec le Parc, Valentin défriche ensuite les 30 ha en question, surtout plantés de résineux, tout en gardant des îlots boisés : « *l'équipe du Parc m'a aidée à sélectionner les arbres à conserver et nous souhaitons travailler ensemble sur la créations de points d'eau et la mise en pâturage des landes voisines* ». La présence de brebis sur ce secteur riche en bruyères sera en effet un atout écologique. Diplômé d'un BTS en juin 2014,

Valentin intègre le nouveau Gaec en janvier 2016, avec l'assurance de pouvoir exploiter désormais 165 ha. Une nouvelle bergerie est en chantier. En cette fin d'été, le paysage s'est rouvert sur la colline, d'où l'on peut voir le Puy de Dôme et le Sancy. Entre les andains, la fougère a repris le pas sur le seigle. « *Il va falloir à nouveau labourer* ». Vaches et brebis n'y paîtront pas avant l'automne. Nos agriculteurs attendent de voir le rendement de ces nouvelles terres avant d'augmenter le cheptel. Les randonneurs, eux, sont déjà là pour admirer le nouveau panorama ●

<sup>1</sup> **Société d'aménagement foncier et d'établissement rural**

<https://s.jomeo.com/56607ceeb4bcc>

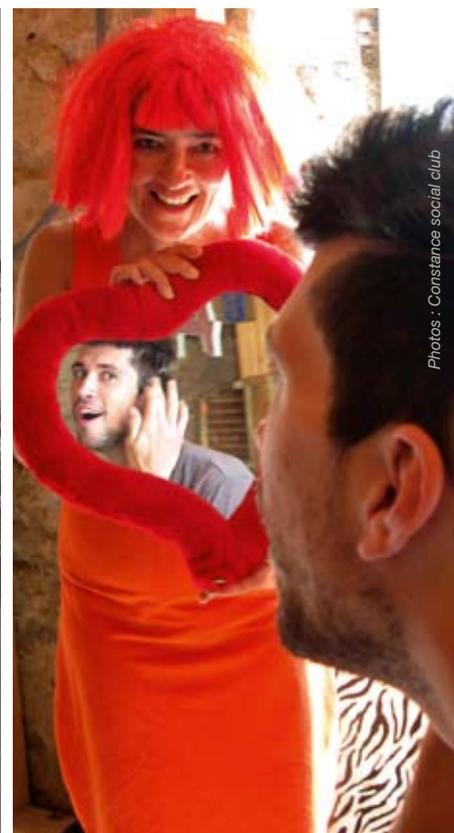
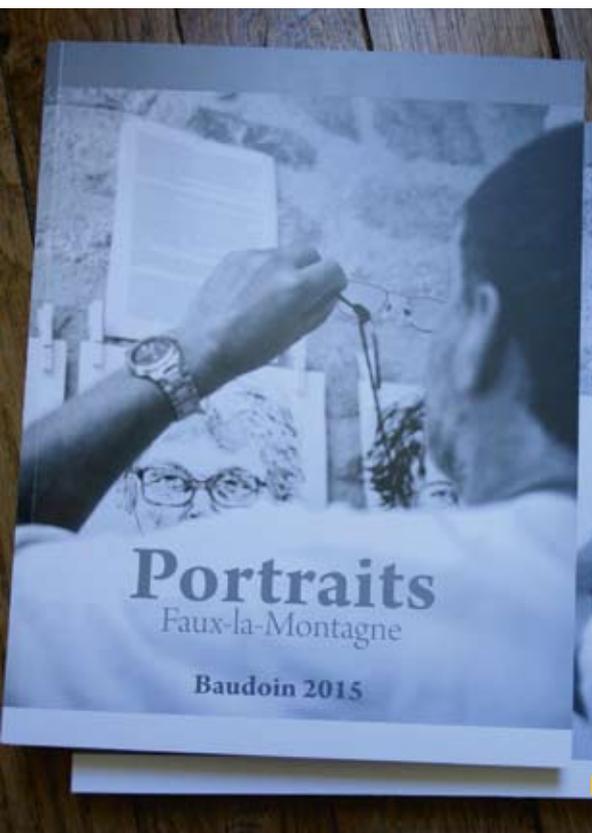
# Portrait(s) de Faux-la-Montagne

**Le Constance social club publie un beau livre de portraits d'habitants de Faux-la-Montagne, dessinés par Edmond Baudouin. Un ouvrage qui raconte le village et vient nourrir le projet de ce centre social novateur.**

Muriel, Lazare, Lucien... Ils sont 61 à s'être faits tirer le portrait par le grand illustrateur Edmond Baudouin en racontant leur attachement au pays. Dans ce livre en noir et blanc, les visages au crayonné vif et gras s'enchaînent, émaillés des témoignages retranscrits tels quels. Un projet qui commence en 2015 quand Laëtitia Carton, conseillère municipale, s'inquiète de la ligne de fracture qui se dessinait entre les natifs et les nouveaux habitants. « *Je ne veux pas d'un village divisé. Oui, nous avons des différences mais nous aimons tous ce village et nous avons plus en commun que nous le croyons* ». Elle pense aux portraits réalisés par son ami Edmond dans plusieurs villages du monde et lui propose de venir dessiner les Fallois en l'accompagnant, micro au poing. L'exposition qui suit est à la hauteur des espérances : « *Cela a été l'occasion de se comprendre mieux et d'apprendre à se connaître* » estime Laëtitia. « *On n'a pas l'habitude de se raconter, comme ça, entre habitants d'un village* » souligne Fanny, qui s'est prêtée au jeu. Faire de ces portraits un livre devient une évidence, et c'est le Constance social club

qui l'édite, en juillet dernier. « *Ces textes représentent un diagnostic sociologique de la commune qu'aucun Insee ne pourra nous apporter, une vraie richesse pour une association comme la nôtre* » explique Emilie Lordemus, coordinatrice du Constance social club, qui a déposé une demande d'agrément « Centre social » à la Caf. Parmi ses activités : des événements culturels (la Fabrique du 1er mai, le Carnaval sauvage), un jardin partagé dans le bourg, ou encore le salon éphémère Joviale coiffure, « *pour prendre soin de soi sans se prendre au sérieux et finalement renforcer l'estime de soi* » résume Emilie. « *Chez Joviale coiffure, on peut se faire coiffer mais aussi se mettre du vernis, se maquiller... c'est important sur un territoire où l'on ose pas toujours se faire beau* » précise Fanny. Le tout avec une dimension artistique : « *Le Constance social club, c'est un lieu artistique à vocation sociale. Joviale coiffure est une forme de performance* » souligne Sophie, administratrice. Une performance où tout le monde devient acteur ●

**Constance social club, [asso@constancesocialclub.org](mailto:asso@constancesocialclub.org)**



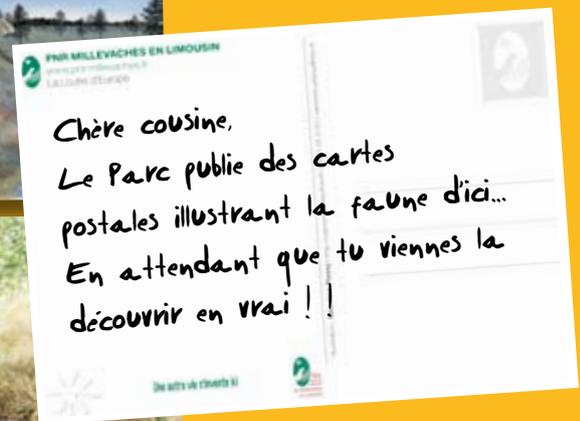
Photos : Constance social club



# L'affiche de la Loutre d'Europe est la 4<sup>ème</sup> de la série sur la faune du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.

Elle est disponible gratuitement à la Maison du Parc et dans les offices de tourisme.

## À découvrir ou faire découvrir !



À se procurer à la Maison du Parc au prix de 0,50 €.

Les actions du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin sont principalement financées par :



Retrouvez le Parc sur et

Millevaches, Journal trimestriel du PNR de Millevaches en Limousin  
Tél. : 05 55 96 97 00 - [www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)